

Séance du 20 mars 2025

L'an 2025 le 20 mars l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M DEL GRANDE Stéphane

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
11	7	9 Pour : 9 Contre : 0 Abstentions : 0

Étaient présents :

M. ARTO Jean, M. DEL GRANDE Stéphane, Mme GUILHON Sylvie, M. JAMMES Patrick, Mme LAVILLE Marie-Noëlle, M. PASERO Fabien, Mme SAIMMAIME Isabelle

Procuration(s) :

Mme FRANÇOIS Johanna donne pouvoir à Mme SAIMMAIME Isabelle, Mme JEANTET-LONG Sophie donne pouvoir à Mme GUILHON Sylvie, Mme PALIX Fabienne donne pouvoir à M. JAMMES Patrick

Étai(en)t absent(s) :

M. GUILHON Jérémie

Date de la convocation
13 mars 2025

Étai(en)t excusé(s) :

Mme FRANÇOIS Johanna, Mme JEANTET-LONG Sophie, Mme PALIX Fabienne

Date d'affichage
25 mars 2025

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

A(Ont) été nommé(es) **secrétaire(s) de séance :**

M. ARTO Jean

25 mars 2025
et publication du
25 mars 2025

VOTE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024

Investissement

Dépenses	:	Prévu :	53 630,21
		Réalisé :	23 217,60
		Reste à réaliser :	0,00
Recettes	:	Prévu :	53 630,21
		Réalisé :	53 630,21
		Reste à réaliser :	0,00

Fonctionnement

Dépenses	:	Prévu :	39 177,21
		Réalisé :	32 746,73
		Reste à réaliser :	0,00
Recettes	:	Prévu :	39 177,21
		Réalisé :	43 103,30
		Reste à réaliser :	0,00

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	30 412,61
Fonctionnement :	10 356,57
Résultat global :	40 769,18

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé la Maire et le(s) secrétaire(s) de séance.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à SAINT-MARTIN SUR LAVEZON

la Maire LAVILLE Marie-Noëlle

le(s) secrétaire(s) de séance

